

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2022 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, MM. DUREAU, FERRER, Mme VACQUE, MM. DI PALMA, FORGUES, THIOLON, Mmes GALINO, LAGUE

POUVOIRS : Mme CLAUD à M. IMBERT

EXCUSE : M. LARONDE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VACQUE

CONVOCATION du 08 février 2022

ORDRE DU JOUR :

Rapport enquête CCI pour réalisation d'un espace multiservices

Modification simplifiée n°2 au PLU

Convention d'accompagnement à la transition énergétique de TE47

Le point sur l'école

Comptes-rendus des commissions

Travaux en cours

Questions diverses.

Le compte-rendu de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

1. Rapport enquête CCI pour réalisation d'un espace multiservices

Monsieur le Maire informe les élus qu'à la suite de la réunion du 17 décembre 2021, le rapport d'enquête a été modifié et leur lit les conclusions. Après en avoir délibéré les élus décident d'abandonner le projet de multiservices et donnent à Habitalys un avis favorable pour la réalisation de logements.

2. Modification simplifiée au PLU n°2

Monsieur le Maire expose aux élus qu'il y a lieu de déplacer le STECAL créé à l'élaboration du PLU car son positionnement n'est pas judicieux. En effet, une canalisation d'irrigation traverse le secteur déterminé, de plus il ne permet pas une utilisation rationnelle des bâtiments à venir avec les bâtiments existants (éloignement), aussi il conviendrait de déplacer cette zone vers le haut, en conservant la superficie initiale allouée. De plus il y a lieu d'harmoniser le règlement écrit des UP et UPa avec le règlement des zones UA et UB en autorisant les changements de destination sous condition de ne pas compromettre la préservation des paysages.

3. Convention d'accompagnement à la transition énergétique de TE47

Monsieur le Maire présente aux élus la convention d'accompagnement à la transition énergétique proposée par TE 47. Les élus souhaitent la transmission du dossier pour se positionner lors du prochain Conseil Municipal.

4. Le point sur l'école

Monsieur le Maire informe les élus de la situation compliquée depuis la rentrée de janvier en raison du COVID (manque de personnel, aide des élèves à la cantine, ...)

Ouverture d'une 3^{ème} classe à Sainte-Marthe à la prochaine rentrée.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le 1^{er} mars à 18h30 à Caumont.

Il y a lieu de revoir la convention de réciprocité avec Sainte-Marthe qui au fil du temps est devenue obsolète. La commission des affaires scolaires se réunira le vendredi 11 mars à 18h pour examiner le sujet.

5. Travaux en cours

Monsieur le Maire informe les élus que le chauffage du Foyer Rural ne fonctionne plus. Une entreprise spécialisée est intervenue pour diagnostiquer la panne. Un devis de réparation a été accepté.

Le secrétariat d'état chargé de la transition numérique et des communications électroniques nous a informé, suite au dépôt de notre dossier en décembre 2020, que 2 arrêtés ont été signés de leur part qui imposent aux opérateurs d'engager les travaux dans un délai maximal de 24 mois.

Monsieur le Maire informe les élus que la convention de mise à disposition des locaux de la Mairie à l'ADMR (1 bureau et 1 petite salle d'archives) est désormais obsolète car la mutualisation des services a beaucoup changé. Il signale également que le montant du loyer (60€ mensuels toutes charges comprises) n'a pas été revu depuis 2006. Les élus après en avoir délibéré, fixent le loyer à 100 € mensuels.

6. Comptes-rendus de commissions.

Mme Aline CARTRON donne le compte-rendu de la commission budget de VGA.

Mme Claudine VACQUE informe les élus de la commission des repas qui s'est tenue à Fourques avec l'API.

7. Questions diverses.

Mme CASTERA a demandé si le déshumidificateur avait réglé les problèmes de mauvaises odeurs à La Poste et si l'agent travaillait désormais dans les bonnes conditions d'hygiène pour sa santé.

Effectivement le déshumidificateur a bien fonctionné le premier mois et ne rend désormais plus beaucoup d'eau. Les odeurs sont atténuées mais toujours présentes. L'agent a passé sa visite médicale du travail, toutefois les résultats sont confidentiels et ne peuvent être portés à la connaissance des élus.

Il est demandé aux élus de prévoir les réunions de leurs commissions en vue de la préparation du Budget 2022.

La commission « festivité, sports et loisirs » se réunira jeudi 03 mars 2022 à 18h.

La Commission Communale des Impôts Directs se réunira mardi 08 mars 2022 à 18h.

L'INSEE a communiqué l'estimation des habitants pour 2022 à 781 habitants.

Un courrier sera envoyé à M. CHEVANNE pour la dégradation de la RD 143 et du chemin piétonnier au droit de son pontage.

Un courrier sera envoyé à VNF pour les dégradations des abords du canal, causées par les travaux de curage réalisés en début d'année.

La séance est levée à 22h00.